Le colloque 2018 par l'image

Nos orateurs du colloque 2018

Le Président d'OUESTRAIL Claude Hêche ouvre l'assemblée

Frédéric Borloz, Conseiller national

Eric Balet, administrateur-délégué du Groupe Téléverbier SA

Philippe Thuner, président de l'Association Romande des Hôteliers

Nicolas Rossé, journaliste

Elina Leimgruber, Syndique de Vevey, a apporté les salutations de la Ville

Laurent Tissot, professeur de l'Université de Neuchâtel

Georges Oberson, directeur du MOB et du MVR

Jean Varlet, professeur à l'Université Savoie Mont Blanc et responsable du Master «Transports, Intermodalité, Territoires»

Procès-verbal de l'assemblée générale OUESTRAIL

du 27 avril 2018 à Morges

La liste des présences est disponible dans un document séparé.

1 Ouverture de l'assemblée
2 Approbation de l'ordre du jour
3 Messages de bienvenue
4 Procès-verbal de l'AG 2017
5 Rapport du président
6 Comptes 2017 /
7 Rapport de vérification / Approbation des comptes 2017 /
8 Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2018
9 Budget 2018
11 Mutations au sein du comité
12 Divers

1 Ouverture de l'assemblée

Le Conseiller aux Etats Claude Hêche, président d'OUESTRAIL, ouvre l'assemblée et salue les participants.

2 Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

3 Messages de bienvenue

De la représentante du Canton de Vaud. La Présidente du gouvernement vaudois, Nuria Gorrite, s'exprime au nom des autorités vaudoises. Elle détaille les enjeux et les liens entre la mobilité et la prospérité. L'anticipation est également un élément important pour éviter des erreurs qui prennent beaucoup de temps à être corrigées. Elle rappelle les attentes de la Conférence des Transports de la Suisse occidentale dans le paquet PRODES 2030/35.

Du représentant de la Ville de Morges. Vincent Jaques, Syndic de Morges, présente les enjeux de sa ville en ce qui concerne la mobilité. Les processus sont longs et concernent tout le monde. Il convient de bien communiquer avec les partenaires et la population. La ville de Morges a lancé les études pour un nouveau concept de mobilité avec un coexistence intelligente des différents modes. Les ambitions pour 2030 sont une part modale de 30% pour les transports publics, aujourd'hui de 11% seulement.

4 Procès-verbal de l'assemblée 2017

Le procès-verbal de l'AG de 2017 est accepté sans modification et avec remerciements à son auteur.

5 Rapport du Président

(Le rapport du président Claude Hêche est disponible sur le site www.ouestrail.ch)

6 Comptes 2017 (présentation / vérification / approbation)

Décharge est donné au secrétaire général, au comité ainsi qu'à la Fiduciaire des Alpes SA qui a procédé à la vérification des comptes.
Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité.

7 Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2018

L'assemblée décide à l'unanimité de confier la vérification des comptes à la Fiduciaire des Alpes SA.

8 Budget 2018

Adopté avec une abstention.

9 Barème des cotisations 2019

Le barème des cotisations reste inchangé pour 2019.

10 Mutations

Rubin Souares et Jean-Daniel Jeanneret ont fait part de leur démission pour des raisons professionnelles. Le comité les remercie très sincèrement pour leur engagement.

Alain Barbey, Directeur régional Voyageurs Ouest et coordinateur de la Romandie pour les CFF, est élu par acclamation.

11 Divers

11.1 Intervention de Daniel Mange

Daniel Mange souhaite connaître la position d'OUESTRAIL à propos du postulat de la Commission des transports du Conseil des Etats qui charge le Conseil fédéral de réaliser une étude sur la vision ferroviaire à long terme. Il précise également que le Conseiller national Marco Romano a déposé une motion demandant d'intégrer la planification et la conception des tronçons manquant dans PRODES 2035. De plus, Cargo sous terrain avance avec des partenaires privés. Tout cela va avoir des influences sur le PRODES 2035. OUESTRAIL a un rôle stratégique à jouer.

Le président répond que le comité d'OUESTRAIL n'a pas encore débattu de ces propositions. L'inscription de ces études est un point à examiner. Il propose la mise sur pied d'un groupe de travail au sein du comité pour éclaircir ces éléments.

Daniel Mange est satisfait de cette réponse.

11.2 Intervention de Jean-Claude Cochard

Jean-Claude Cochard fait le constat que le trafic ferroviaire marchandises est en crise dans le Canton de Vaud. Tous les trafics locaux ont été reportés sur la route. Seuls les MBC maintiennent du fret de proximité sur leur réseau.

La Présidente du gouvernement vaudois, Nuria Gorrite, lui répond que le Grand Conseil a accepté le crédit d'étude pour disposer d'une stratégie de développement du trafic marchandises. Elle rappelle que le trafic marchandises ne dépend pas uniquement des pouvoirs publics. La localisation des sites et les volumes dépendent en priorité des clients finaux et des chargeurs. Il y a une volonté politique, notamment une politique foncière à l'exemple de l'achat d'une parcelle intéressante pour la logistique à Vufflens. La stratégie au niveau fédéral est en cours de discussion.

Michel Béguelin intervient pour demander la mise sur pied d'une politique marchandises à l'échelle de la Suisse occidentale.

Le président remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué au bon déroulement de cette assemblée générale. Il lève la séance à 11h35 et donne la parole au Directeur des transports de la région Morges Bière Cossonay SA.

11.3 Exposé de F.Gatabin sur les MBC

Les MBC emploient 240 collaborateurs. En 2107, près de 6.2 millions de voyageurs ont été transportés, ainsi que 305'000 tonnes de marchandises.

Assemblée générale 2019

Vendredi 10 mai 2019, Club 44, La Chaux-de-Fonds

9h30-10h30
Café d'accueil

10h30-11h30
Affaires statutaires

1 Ouverture de l'assemblée
par le président d'OUESTRAIL Claude Hêche
2 Approbation de l'ordre du jour
3 Messages de bienvenue de M. Théo Huguenin-Elie
4 Procès-verbal de l'AG 2018
5 Rapport du président
6 Comptes 2018
7 Rapport de vérification puis approbation des comptes
8 Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2019
9 Barème des cotisations 2020
10 Budget 2019
11 Mutations au sein du comité
12 Divers

11h30 – 11h50
Exposé de Laurent Favre, Conseiller d'Etat, Chef du département du développement territorial et de l'environnement du canton de Neuchâtel

11h55 – 12h15
Exposé de David Eray, Ministre, Chef du département de l'environnement du canton du Jura

12h15 – 13h30
Buffet dinatoire

Colloque 2019

Le 15ème colloque d'OUESTRAIL se tiendra le 8 novembre 2019 à Yverdon-les-Bains.

OUESTRAIL

Le mot du président

Pour la deuxième fois de notre histoire nous siégeons pour une assemblée générale à La Chaux-de-Fonds. L'accueil par la Municipalité y est toujours très chaleureux et enthousiaste. Cette année, ce choix s'est justifié par l'importance des prochaines décisions qui seront prises dans l'arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2035 de l'infrastructure ferroviaire. En effet, La ville de La Chaux-de-Fonds est concernée par deux projets actuellement en discussion. Il s'agit de la réalisation de la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds au lieu d'une simple modernisation de la ligne historique et de la mise en œuvre d'une liaison directe entre La Chaux-de-Fonds et Delémont (ArcExpress), grâce entre autres à la pose d'un 3ème rail entre Glovelier et Delémont. Ces deux améliorations significatives de l'offre permettront d'améliorer l'accessibilité de cette région par rapport à l'Arc lémanique et le Mittelland, respectivement pour le Nord-Ouest de la Suisse. Ces projets ont été appuyés notamment par la Conférence des Transports de la Suisse occidentale.

Le projet de la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds nous sera présenté par Laurent Favre, Chef du département du développement territorial et de l'environnement du Canton de Neuchâtel.

En seconde partie, le ministre David Eray, Chef du département de l'environnement du Canton du Jura nous présentera le projet ArcExpress.

D'ores et déjà je me réjouis de vous rencontrer à cette occasion.

Claude Hêche, Conseiller aux Etats et Président d'OUESTRAIL

Les conférenciers

Laurent Favre
est né à Fleurier dans le Val-de-Travers en 1972. Il est ingénieur agronome de formation. Il est élu au Grand Conseil en 2005 où il siègera 2 ans avant son élection au Conseil national en octobre 2007. Parallèlement, il dirige la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. En 2014, lors d'une élection complémentaire, il accède au Conseil d'Etat neuchâtelois et devient chef du département du développement territorial et de l'environnement (DDTE). Il préside le gouvernement cantonal durant l'année 2017/18.

David Eray
est né et réside aux Franches-Montagnes avec son épouse et ses 4 enfants. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur HES en microtechnique, auquel viennent s'ajouter les formations de Quality Systems Manager EOQ et d'Executive MBA. De 1994 à 2015, son parcours professionnel passe par l'industrie horlogère suisse, la machine-outil et des séjours professionnels aux USA et en Inde. Membre du Parti chrétien social indépendant, il entre en 2008 au Parlement jurassien. En 2015, il est élu à l'exécutif et devient chef du Département de l'environnement. Il préside le gouvernement jurassien en 2018.

Informations pratiques

L'inscription est obligatoire !
Nous vous invitons à vous inscrire par un simple courrier électronique à l'adresse suivante (mention : AG 2019):
ag@ouestrail.ch
Sauf avis contraire de votre part, nous considérons que vous prenez également part au buffet qui est prévu entre 12h15 et 13h30.

Délai d'inscription:
vendredi 3 mai 2019

Accès au lieu de l'assemblée
Le lieu de l'assemblée générale est le Club 44 à La Chaux-de-Fonds, Rue de la Serre 64 (cf. plan ci-dessous). Lieu accessible depuis la gare à pied en quelques minutes.

OUEST RAIL
Rue de la Serre
Avenue Léopold-Robert
Rue Jardinière
Rue Fritz-Courvoisier
Rue du Grenier
Rue Daniel-JeanRichard
Place du Marché
Rue Neuve
Rue de la Balance
Place de l'Hôtel-de-Ville
Place Sans-Nom
Rue Léopold-Robert
Rue du Parc
Rue Numa-Droz
Rue Jacob-Brandt
Rue Fritz-Courvoisier
Rue du Stand
Rue Daniel-JeanRichard
Rue de la Serre
Rue Jardinière